

LE OZULEEN

N° 142

Octobre 2008

Mairie de Dozulé

Place de la mairie
14430 DOZULE
☎ 02-31-79-21-34
☎ 02-31-39-07-97
Mairie.dozule@wanadoo.fr
www.dozule.fr



Lundi et Mardi
09h00 – 12h00

Mercredi
14h00 – 17h00

Jeudi et Vendredi
09h00 – 12h00

Samedi
10h00 – 11h30

Vie Municipale

A votre écoute

Mme le Maire, tous les samedis sur rendez-vous

Samedi 04 Octobre 2008 Mr G. WALTER

Samedi 11 Octobre 2008 Mr J. VALLEE

Samedi 18 Octobre 2008 Mr J. VALLEE (*en remplacement de Mr A. LOCRET*)

Samedi 25 Octobre 2008 Mr G. LAMOTTE

Déchets verts

Vente des sacs biodégradables tous les jeudis de 14h00 à 16h00 ainsi que les samedis 11 & 25 Octobre de 10h00 à 11h30.

La vente des sacs s'arrêtera le **jeudi 30 octobre 2008** et reprendra au printemps.

Ramassage des encombrants

Le prochain ramassage des encombrants se fera le **lundi 27 octobre 2008**. Ces encombrants ne doivent pas être déposés avant 18h00 le dimanche précédant la collecte.

Pour des raisons de sécurité, les dépôts d'encombrants ne doivent pas gêner la circulation des piétons.

Civisme

Afin de pouvoir circuler librement et en sécurité dans les rues Dozuléennes un appel au civisme est demandé à chaque automobiliste de bien respecter le libre passage des piétons sur les trottoirs. Il en va de la sécurité de tous, d'avance merci de votre attention

Fiscalité

Taxe foncière :

La taxe foncière sur les propriétés bâties et celle sur les propriétés non bâties sont des impôts directs perçus au profit de la commune, de Copadoz, du département et de la région. Tous les ans ces quatre entités votent le taux d'imposition de ces taxes qui s'appliquent à une base révisée annuellement par la loi de finances votée au Parlement.

Taxe d'habitation :

Cette taxe est un impôt direct perçu au profit de la commune, de Copadoz, et du département. Tous les ans ces trois entités votent le taux d'imposition de cette taxe qui s'applique à une base révisée annuellement par la loi de finances votée au Parlement.

Taxes d'enlèvement des ordures ménagères :

Cette taxe est un impôt direct additionnel à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle est perçue par Copadoz.

Vous pourrez constater, que pour sa part, cette année la municipalité n'a pas augmenté ses taux.

Copadoz

Information déchetterie...

Pour information, l'usage de la déchetterie de Périers-en-Auge faisait l'objet d'une convention entre la CCED (*Communauté de Commune de l'Estuaire de la Dives*) et COPADOZ. Cette dernière a pris fin le 30 juin 2008 et une nouvelle convention a pris effet le 1^{er} Octobre 2008.

Contrairement aux indications d'un article paru dans « Estuaire de la Dives » et aux commentaires du personnel de la déchetterie, les particuliers de COPADOZ n'auront rien à payer pour les dépôts effectués (dans les limites de tonnage/cubage qui restent à définir).

L'accès sera soumis à la présentation d'une nouvelle carte qui est à retirer dans les locaux de la CCED, rue de la Vignerie à Dives-sur-Mer (entrée de l'usine Eurocell) du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une pièce d'identité, un justificatif de domicile et deux euros vous seront demandés.

Etat Civil

Nos Joies ...

Yanis, Lucas, David LEBRUN né le 23 Juin 2008 à LISIEUX

Démania, Sarah MANSOUR née le 08 Juillet 2008 à CAEN

Nathan, Baptista SANNA né le 29 Août 2008 à CAEN

Simon, Paul, Alain DIARD né le 04 Septembre 2008 à CAEN

Margot NAIS née le 10 Septembre 2008 à CAEN

Nos Peines...

Théodosie JANASZAK veuve KALUZNIAK décédée le 30 Août 2008 à DOZULE

Simone, Marie-Louise, Denise CHARLES veuve BRINGY décédée le 20 Août 2008 à CAEN

Bérenghère, Mauricette, Germaine GLACE veuve BOUTELEUX décédée le 14 Septembre 2008 à Hérouville-Saint-Clair

Vie Paroissiale

Samedi 1^{er} Novembre : Fête de la Toussaint, messe à 10h00 à Dozulé

Dimanche 2 Novembre : Journée des défunts, messe à 10h00 à Dozulé

Vie Associative

Bourse aux vêtements

Une bourse aux vêtements sera organisée le **samedi 18 octobre de 09h à 12h00 et de 14h30 à 16h00** à la salle des fêtes de Dozulé. Dépôt des vêtements sur place le 17 octobre de 09h à 16h30. Pour toutes informations complémentaires, contactez Mme LAURENT Violette 02.31.39.23.66.

Comité des Fêtes de Dozulé

8^{ème} fête de la Pomme **les 11 et 12 Octobre 2008.**

Samedi 11 Octobre à partir de 20h00 à la salle des fêtes de Dozulé, repas champêtre avec orchestre toute la soirée. Adulte 17€ - Enfant 9€ Places limitées, réservation souhaitée au 02.31.23.70.16, 02.31.79.12.52. ou 06.15.93.26.37.

Collecte de sang

La prochaine collecte de sang organisée par l'amicale des donneurs de sang de Dozulé et ses environs se déroulera le **Lundi 20 octobre 2008 de 16h30 à 19h30** à la salle des fêtes de Dozulé. Votre participation permettra de sauver des vies et peut-être un jour la vôtre.

A.P.A.E.I

L'APAËI (Association des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés) organise **les 10 et 11 octobre** une vente de brioches sur le parking du magasin « Super U ». En achetant une brioche vous aiderez concrètement les personnes handicapées mentales de votre région, en soutenant financièrement les nombreux projets en cours.

Dozulé Football Club

Les inscriptions au football club de Dozulé peuvent être faites **tous les mercredis** :

Débutants de 14h à 15h - Prix 35€

Poussins de 16h15 à 17h30 - Prix 40€

Benjamins de 15h15 à 16h30 - Prix 40€

-13ans et -15ans de 17h30 à 19h30 - Prix 50€

Pour tout renseignement contactez Mr LABBEY André (Président) au 06.62.38.32.93 ou Mr MARQUE Teddy (correspondant jeunes) au 02.31.64.65.48 / 06.76.40.44.01.

Jeunesse & Élégance Augeronne

L'association vous convie à l'élection de Miss Pays d'Auge le **25 Octobre 2008**. (Renseignements et inscriptions au 116 grande rue à Dozulé - 02.31.79.21.62).